

Chronique française

Autor(en): **Dutieux**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazzetta militare svizzera**

Band (Jahr): **84=104 (1938)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique française

L'œuvre du général *Dufieux*.

Pendant ces derniers mois, de nombreux départs, de nombreuses nominations ont sensiblement modifié la tête de colonne de l'armée française. Il ne reste en service aujourd'hui que bien peu de généraux ayant achevé la guerre comme tels. L'inflexible limite d'âge fait son œuvre. Ceux que nous voyons arriver aux étoiles avaient vu la victoire finale comme lieutenants-colonels ou même comme chefs de bataillon. Les uns après les autres, les chefs qui avaient marqué dans les batailles de la fin et dans les campagnes qui ont suivi l'armistice entrent dans ce néant qu'est le cadre de réserve.

Le public, souvent assez mal informé, a vu sans émoi le général Dufieux quitter son poste d'inspecteur-général de l'infanterie, qu'il cumulait avec celui d'inspecteur-général des officiers de réserve, de membre du Conseil supérieur de la Guerre, de commandant éventuel d'une armée, que sais-je encore? Toutes fonctions qu'il assumait avec autant d'activité que de compétence, qui l'entraînaient à de continuel voyages et dont chacune aurait suffi aux moyens d'un homme ordinaire.

Il n'y a pas d'homme indispensable, dit un proverbe, auquel, pour notre part, nous n'avons jamais cru. Il y a en ce moment du moins, en France, des hommes dont la succession est bien difficile à assurer et la preuve, c'est que pour des motifs sur lesquels je préfère ne pas m'étendre, ce poste d'inspecteur-général de l'infanterie où le général Dufieux comme nous allons le montrer, a mis si profondément sa marque, ce poste n'a pas encore été repourvu¹). Si l'inspecteur-général n'a pas tous les pouvoirs des chefs d'arme comme l'armée suisse en possède, son rôle est cependant très considérable et peut être très salutaire. L'infanterie française n'en avait point, contrairement à la cavalerie et à l'artillerie, avant 1914 et si elle en avait possédé un à sa tête dans les années qui précédèrent la guerre, nul doute qu'elle n'eût abordé l'ennemi dans de meilleures conditions.

Toute sa carrière passée avait préparé le général Dufieux à exercer avec maîtrise les fonctions où il s'est montré — jusqu'à nouvel avis — irremplaçable. Fils d'un officier supérieur de l'armée d'Afrique, sorti de Saint-Cyr en 1893, breveté d'état-major, il commande avec maîtrise à la fin de la guerre, la 38^{me}

1) Les fonctions d'inspecteur-général de l'infanterie, ont été confiées depuis 1918 à de grands chefs de la guerre parmi lesquels nous citerons en particulier le général Maistre, le vainqueur de la Malmaison, le général Graziani, le général Dupont. — Depuis que ces lignes ont été écrites, un nouvel inspecteur-général a été nommé il y a quelques semaines.

division, troupe de choc composée de régiments tunisiens et coloniaux. En 1920, il est en Cilicie, où il commande la 1^{re} division du Levant. Ce qu'il fit dans cette Cilicie qui aurait dû rester le plus beau fleuron de notre victoire, ce qu'il y réalisa avec de faibles moyens ne sera jamais oublié par ceux qui l'y ont vu au travail et qui, depuis 20 ans, se regroupent chaque année une fois ou deux autour de lui. Administrateur, organisateur, pacificateur, tacticien, prêtant toujours le concours le plus large en hommes et en matériel, aux divisions voisines, le général Dufieux obtint en quelques mois, les plus admirables réussites de notre histoire coloniale. D'un trait de plume, l'accord d'Angora devait anéantir son œuvre. Placé à la tête de l'École supérieure de guerre, où plusieurs officiers suisses ont été à même d'apprécier sa direction aussi clairvoyante que bienveillante, puis chargé de réduire la «tache de Taza» au Maroc, il est nommé au commandement de la 7^{me} région à Besançon. Il s'y montre, là comme ailleurs, un animateur de premier ordre; non-seulement les troupes qui se succèdent au camp du Valdahon subissent sa puissante impulsion, mais les anciens-combattants des plus humbles villages franc-comtois, de cette province qui a tout fait pour la défense nationale et la victoire finale, le voient tour à tour venir chaque dimanche présider une réunion d'anciens ou de futurs combattants, ou l'inauguration d'un monument aux morts. Dans ce rôle de représentant du haut-commandement auprès des populations, il exerce l'action la plus salutaire et sa présence, partout désirée et attendue, maintient dans le respect de l'armée et de la patrie les jeunes comme les vieux. On peut remarquer que la Franche-Comté est une des régions où le communisme a fait le moins d'adeptes, et l'influence du général Dufieux y a été pour beaucoup. Entretiens, nos camarades de Suisse l'auront vu aux manœuvres de Golaten où sa modestie ne l'empêchera pas de s'affirmer, non pas seulement par son grade mais par son autorité propre, comme la personnalité la plus marquante des délégations militaires venues de l'étranger pour assister aux manœuvres des 2^{me} et 3^{me} divisions fédérales.

Mais c'est surtout son activité comme inspecteur-général de l'infanterie que je voudrais retracer ici :

Pour cela il est nécessaire de revenir au mois d'août 1914. Quel était alors le matériel dont disposait notre infanterie?

Son fusil, le vieux Lebel 1886—1893 avait été une arme excellente et gardait de réelles qualités balistiques. Mais (le fait n'a pas été suffisamment signalé) une importante proportion des armes avait le canon usé, «ovalisé» pour employé le terme technique, d'où notable diminution de la justesse. C'est là qu'il faut placer l'infériorité du Lebel par rapport au Mauser modèle 1898,

beaucoup plus que dans l'ancienneté de son système de répétitions ou dans une instruction insuffisante du tir. Dans certains corps, on savait d'ailleurs tirer parti de cet armement suranné, aux chasseurs alpins par exemple, et bien des documents germaniques le reconnaissent.

Comme souvent en France, on avait pas voulu d'amélioration provisoire et le mieux étant l'ennemi de bien, on se trouva pris par les événements. On avait étudié un fusil automatique (réalisé sans grand succès durant la guerre sous le nom de fusil modèle 1916) et on estima que ce n'était plus la peine d'améliorer le Lebel. On s'était borné à distribuer aux troupes coloniales un fusil à chargeur de 3 cartouches (modèle 1907) analogue en plus long aux carabines et mousquetons dont étaient munies cavalerie et artillerie. La solution eût pu être différente et beaucoup meilleure. M. Doumer, futur président de la République, et qui avait exercé avec une haute distinction les fonctions de résident général en Indochine, avait fait adopter une arme à chargeur de 3 cartouches, de longueur moyenne, pourvue d'un excellent appareil de visée, qui fut mise en service sous le nom de fusil modèle 1903 pour l'armement des tirailleurs tonkinois et annamites. Ce fusil, précis comme une arme de stand, et qui n'avait qu'un défaut: son prix relativement élevé, eût convenu aux troupes à pied comme aux troupes à cheval. On n'en fabriqua malheureusement que 30,000.

Le préjugé de l'inefficacité du tir au fusil régnait, il faut l'avouer, dans une partie de l'armée française, malgré les efforts du commandant Montaigne, apôtre du «tir à tuer» et d'autres remarquables spécialistes. Ce préjugé dont tout le monde en France n'est pas revenu, malgré les lourdes pertes subies du fait des *tireurs d'officiers* et des coups *dans les créneaux*, était d'autant moins excusable en 1914 que nombre d'officiers généraux et mêmes quelques colonels avaient fait la guerre de 1870, et constaté la terrible efficacité du chassepot.

Des fusils-mitrailleurs de divers systèmes avaient été essayés et même expérimentés en campagne, dans les colonnes de Mauritanie notamment. Mais là encore, aucune solution n'était intervenue.

Quant à la mitrailleuse, elle a été l'objet d'une légende qu'il convient de dissiper. Les premiers essais de mitrailleuse automatique dans les corps de troupe remontent à 1903. On distribua alors un certain nombre de sections (à 2 pièces) de mitrailleuses Hotchkiss N° 1 à crosse d'épaule qui nous ont laissé le souvenir d'armes excellentes, précises, peu encombrantes de manœuvre sûre et facile. On leur préféra, nous ne savons trop pourquoi, des mitrailleuses plus compliquées, la Puteaux puis la Saint-

Etienne. En 1914, cette arme était depuis 5 ou 6 ans en service. Arme très précise, mais trop perfectionnée, trop compliquée, sujette aux enrayages dans les conditions de la guerre de campagne. Il en fut fabriqué un très grand nombre, mais ce furent surtout les forteresses qui les reçurent. (Exemple: La place de Maubeuge en avait plus de 200.) Les corps de troupe ne furent dotés que d'une section de 2 pièces par bataillon. Vu la date récente de mise en service, beaucoup d'hommes des réserves, affectés à des sections de mitrailleuses, connaissaient mal ou ne connaissent pas cette arme délicate, et son emploi tactique était encore peu défini.

Quoi qu'il en fût, les régiments actifs d'infanterie entrèrent en campagne, chacun avec 6 mitrailleuses de St-Etienne. Devant eux, ils trouvèrent les régiments allemands qui, au lieu de 3 sections indépendantes, avaient une compagnie régimentaire de 7 pièces Maxim²⁾. Les Allemands à cette époque n'avaient pas plus que nous de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses légères. Numériquement les deux adversaires étaient à peu près à égalité. Les Allemands l'emportaient par leur plus forte organisation en compagnies, une tactique plus étudiée de la nouvelle arme, employée généralement par eux en flanquement, enfin par la rusticité de la Maxim.

La lutte contre les mitrailleuses avait été envisagée en France avant la guerre. On avait proposé divers moyens, dont l'un, économique et pratique, était l'emploi d'un petit groupe de bons tireurs au fusil, organisé dans chaque compagnie, pour tirer systématiquement sur tout emplacement ou se décelerait une mitrailleuse ennemie. N'oublions pas qu'à cette époque, le réfrigérateur de la Maxim produisait une vapeur fort visible qui trahissait l'origine du tir. D'autre part, le canon de 37 avait été expérimenté avec succès en 1908 pendant la campagne du général d'Amade au Maroc. La marine avait fourni les pièces et les cadres. Le général Langlois avait préconisé — pour d'autres buts — le pom-pom, c'est-à-dire le 37 automatique. L'idée de la *contre-mitrailleuse* n'était pas mûre, les mitrailleuses allemandes ne furent pas contrebattues, et cela nous coûta cher.

Quand aux grenades, il n'en existait en France qu'un modèle antédiluvien, affecté aux forteresses, alors que les Allemands avaient leur bonne et pratique grenade à manche dite *pilon* ou *tavelle*.

Dans l'ensemble, si l'armement de l'infanterie française était un peu désuet ou trop compliqué, il n'était pas notablement infé-

²⁾ 3 pièces en réserve qui normalement n'étaient pas engagées. Il y avait en outre quelques compagnies indépendantes de mitrailleuses, mais pas nombreuses.

rieur à l'armement de l'infanterie allemande. L'inégalité était moindre qu'en 1870 entre l'infanterie française armée du chassepot qui lançait des balles cylindro-ogivales et dont le tir était efficace jusqu'à près de 1000 mètres (on s'en convaincra en visitant les tombes qui jalonnent les champs de bataille de Metz) et le vieux Dreyse modèle 1847 qui envoyait à 600 mètres à peine un mauvais projectile ovoïde. En 1870, artillerie de campagne allemande très supérieure. En 1914, le 75 dominait nettement le 77 allemand. L'artillerie compensait dans l'un et l'autre cas l'infériorité de l'armement d'infanterie.

Attribuer les revers de Charleroi, des Ardennes, de Morhange, à une prétendue infériorité de l'armement d'infanterie chez les Français, comme au pantalon rouge ou à des charges à la baïonnette parties de trop loin, n'est vrai que dans une très faible mesure. A quelques jours près, les vaincus de Charleroi, de Bertrix, de Rossignol, de Morhange étaient sous le même uniforme, avec le même armement, et une très rapide adaptation de leurs procédés tactiques réglementaires, les vainqueurs de Guise, du Grand-Couronné et de la Marne.

Les échecs français du début sont dûs avant tout, et bien plus qu'à une infériorité d'armement (abstraction faite de l'artillerie lourde allemande dont l'effet fut encore plus moral que matériel) 1°, à une confiance exagérée qui est dans le caractère national et qui fit négliger les mesures de sûreté réglementaires; 2°, à un plan stratégique initial qui paraît aujourd'hui indéfendable; 3°, au dédain professé dans trop de régiments pour le tir au fusil («Est-ce qu'on vise à la guerre?» me disait d'un ton sceptique en 1911, un officier d'artillerie auquel je racontais mes expériences de mousqueterie au Maroc); 4° enfin, à l'inégalité de valeur et d'instruction entre les divisions françaises, vis à vis d'une armée extrêmement homogène, active ou réserve. Il est intéressant à cet égard de comparer les pertes subies dans un même engagement (au combat de Lamarche-en-Woëvre par exemple, tout au début de la campagne) par une unité du 6^e corps parfaitement entraînée et commandée, et une unité voisine du 4^e corps qui attaque «comme aux grandes manœuvres» et il est piquant si l'on ose employer pareil adjectif en pareille matière de voir les Français incriminer pour expliquer leurs revers du début, un uniforme trop voyant ou les folles idées d'offensive attribuées au général de Grandmaison, alors que les Allemands reconnaissent chez leurs adversaires un sens extraordinaire de l'utilisation du terrain et de la fortification de campagne, exactement comme les Français chez leurs adversaires.

On excusera cette longue digression, mais l'influence de l'armement sur la tactique a toujours particulièrement intéressé

l'armée suisse, et les renseignements (nous n'osons qu'à regret employer le mot «bobards») trop rapidement recueillis au début de la guerre ont longtemps faussé les esprits chez les non-belligérants mal informés.

Quoi qu'il en soit, il était indispensable d'améliorer l'armement de l'infanterie française. Si, par suite du discrédit immérité attribué au fusil, l'arme individuelle resta à peu près ce qu'elle était pour la majorité des fantassins, une forte partie reçut le mousqueton à chargeur, ou le fusil 1915, légère modification du modèle 1907. Le tromblon VB, adapté au Lebel, qui fut l'arme du tir courbe individuel, permit de fouiller les trous d'obus et d'attendre l'adversaire abrité. Le FM 1915 fut une solution, à vrai dire médiocre, de l'arme automatique légère; après de nombreux essais, des grenades à main vraiment pratiques furent mises en service. D'autres perfectionnement plus importants augmentèrent considérablement la valeur combative des unités. L'excellente mitrailleuse Hotchkiss N° 2, encore en service aujourd'hui, le mortier Stokes emprunté aux Anglais et qui a été adopté par nombre d'armées, enfin le canon de 37 auquel on n'a pas suffisamment rendu justice, furent pour beaucoup dans le succès final.

Les Allemands en revanche restèrent fidèles à leur fusil, à leur grenade, à leur mitrailleuse lourde et à certains modèles de minenwerfer. Dans l'ordre défensif, ils avaient précédé les Français dans l'adoption d'un uniforme de campagne; ils imitèrent assez tardivement leur casque de tranchée. Nous vîmes les premiers dans la Somme en 1916 alors que la bourguignette reçut le baptême du feu en septembre 1918 (2^{me} offensive de Champagne).

C'est avec son matériel de 1918, fort peu modifié, que l'armée française a mené à bien ses dures campagnes de l'après-guerre, Maroc et Levant. Mais ce matériel improvisé et adapté hâtivement pendant la guerre, était devenu à son tour suranné, et puis il s'était fortement usé, surtout si on le mettait en regard de l'armement tout neuf des Allemands, qui sauf leur Mauser 1898 auquel ils semblent être restés fidèles, ont eu, après la destruction presque complète de leur armement de guerre par la commission Nollet, toute faculté pour tailler dans le drap neuf.

Il fallait carrément innover chez nous aussi. Ce qui fut pour une très large part l'œuvre du général Dufieux.

Le réarmement des compagnies de voltigeurs avec le Lebel modifié à chargeur de 5 cartouches et avec le FM 1924 de 7,5 mm. ne lui est pas attribuable. Mais dès sa prise de fonction comme inspecteur-général de l'infanterie, il obtient le doublement du nombre des mortiers de 81 mm. D'un modèle amélioré dit Stokes-

Brandt, ils lancent avec précision un projectile à ailettes bien assis sur sa trajectoire. Le régiment dispose ainsi d'une vraie artillerie qui lui est propre: 6 pièces à tir courbe, capables de faire un tir précis jusqu'à 3000 mètres. Elles sont confiées à un personnel spécialisé et comptant dans une nouvelle compagnie (C. E. T. ou compagnie régimentaire d'engins et de transmissions).

Cette importance du tir courbe entraîne à l'adoption d'un autre engin, plus léger, plus portatif, qui donne le moyen de faire du *bombardement décentralisé*. C'est le mortier de 60 mm.

Mais les manœuvres de Champagne nous montrent l'infanterie «livrée aux chars». Si les engins à tir courbe augmentent la valeur offensive, comment se défendre contre l'ennemi blindé? La Suisse a adopté — et nous croyons qu'elle a bien fait — le canon de 47 tirant non pas une grosse grenade comme le 37 surclassé après d'honorables services, mais un vrai obus. La France a préféré le canon de 25 mm. tirant un projectile plein et perforant à très grande vitesse initiale. D'autres puissances ont préféré un calibre encore plus faible, rachetant par la rapidité du tir et la très grande vitesse initiale la légèreté du projectile: ce sera le canon de 20 mm. dont la firme Oerlikon entre autres a fabriqué un type apprécié.

L'armement de l'infanterie a été ainsi complètement renouvelé. Mais cet armement est gros mangeur. D'autre part on ne peut plus demander aux contingents d'aujourd'hui l'aptitude au port du sac et l'endurance aux longues marches de jadis. Résultat: la motorisation d'une partie toujours plus importante de l'infanterie.

Quels sont en France, les traits essentiels de cette motorisation:

1° L'emploi de *chenillettes*, voitures très basses, très peu visibles, passant presque partout, et capables de ravitailler, sous le feu les unités engagées.

2° La création dans l'infanterie, comme dans la cavalerie, d'unités entièrement motorisées, les *bataillons de chasseurs portés*.

L'équipement personnel du fantassin a été, lui aussi, l'objet d'une transformation complète, qui était réclamée en France depuis bien des années, et que l'infanterie anglaise avait réalisée dès la fin du siècle dernier. Désormais, au lieu du très vieil *as de carreau*, le fantassin sera pourvu de 2 sacs: l'un porté très haut sur les épaules: le sac supérieur; l'autre porté très bas sur les reins: le sac inférieur. Le premier contiendra l'utile et le second l'indispensable au lieu de s'alléger par des moyens de fortune qui aboutissaient en général à de grosses pertes de maté-

riel. L'homme pourra se délester par ordre de tout ce qui ne lui est pas absolument nécessaire au combat et le retrouvera paqueté, enveloppé, protégé, immatriculé, et facile à porter loin du champ de bataille dans la position debout. Le sac lombaire le gênera beaucoup moins dans la position couchée que le haut sac de jadis qui lui glissait sur la nuque. La poitrine est beaucoup plus dégagée. S'équiper et se déséquiper sont devenus des mouvements relativement faciles et rapides. Très gros progrès, très gros soulagement, qui a malheureusement trop attendu.

L'influence du général Dufieux a été grande aussi sur la tactique de l'infanterie. Mais en parler nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à citer la réorganisation de l'armée des Alpes, qui a été pour beaucoup l'œuvre du général Dosse, naguère gouverneur militaire de Lyon. Non-seulement les postes d'hiver ont été reconstitués, non-seulement les manœuvres alpines ont repris la durée et les exigences d'autrefois, non-seulement l'école de tactique alpine de Briançon a généralisé les principes durables des opérations en montagne, mais la pratique du ski a été généralisée, bien des officiers de grade élevé en donnent eux-mêmes l'exemple. Une école de haute montagne a été créée à Chamonix³⁾. Enfin, le nombre des mulets diminuant en France d'une manière inquiétante, des modèles de voitures automobiles assurant les transports sur de fortes pentes ont été construits, essayés et adoptés. Le problème du ravitaillement aux grandes altitudes a reçu ainsi une solution, a vrai dire partielle, mais d'autant plus nécessaire que le cube du matériel à transporter a augmenté dans d'incroyables proportions.

Organisateur, entraîneur, et peut-être plus encore, animateur dirons-nous du général Dufieux, car l'action de l'inspecteur-général de l'infanterie s'est manifestée comme celle de l'ancien commandant de la division de Cilicie et de la 7^e région, par son exemple, par l'optimisme clairvoyant mais tenace qu'il a su inspirer au haute loi de la hiérarchie. Dans un banquet d'adieu, il a dit: «C'est en toute confiance dans l'avenir que je passe le flambeau aux jeunes». Ce chef modeste entre tous et d'aspect extérieur un peu effacé a *ranimé la flamme*. Grâce à lui et à ses collaborateurs, l'infanterie française pourra désormais mettre en action, au service de ses qualités traditionnelles affirmées sur tant de champs de bataille, un matériel digne du moral qu'elle a retrouvé. *Général Clément-Grandcourt*, du cadre de réserve.

3) A remarquer que l'école de tactique alpine ou centre d'études pour la guerre en montagne, de même que la formation de spécialistes pour les hautes altitudes avaient été projetés dans un livre vieux de plus d'un quart de siècle, mais qui garde aujourd'hui encore toute sa valeur: Les principes de la guerre alpine, par le capitaine d'artillerie breveté Paul Simon, qui tomba près de Thann en 1915.